

MISE AU POINT

Nouvelle grille de rémunération
des praticiens hospitaliers4

INFOS SNPHARE9

EXPÉRIENCE

Calcul du temps médical et d'un effectif-cible :
utilisons les outils de l'ANAP !10

COVID-19

Vaut-il mieux être patient COVID ou non COVID ?
La réponse peut paraître évidente, mais.....13

DOSSIER « ACTION SYNDICALE »

Plaidoyer pour la reconnaissance
du temps syndical pour les praticiens
hospitaliers16

Le « dialogue social » du nouveau monde
révélé par le Ségur de la santé18

INTERVIEW

Intelligence artificielle :
risque ou bénéfique pour le patient ?21

CULTURE

Nos soignants ont du talent !23

Le CGOS qu'est-ce que c'est ?23

Putain de COVID !24

ÉCOLOGIE

Pour un hosto écolo ! Jane Muret, la green lady
des anesthésistes-réanimateurs25

Remettre l'humain

et l'écologie au cœur de l'hôpital :
l'histoire des « P'tits Doudous »27

PETITES ANNONCES.....29

UNE VAGUE DE TROP...

Alors que les retards de prise en charge accumulés au printemps n'étaient pas résorbés, voici que l'épidémie est déjà revenue. Avec cette seconde phase de crise sanitaire, le personnel hospitalier doit à nouveau se mobiliser et prendre en charge tous les patients, après une année éprouvante. Les tutelles et les directions ont annoncé pour cette seconde vague que nous devons faire face sans réduire la prise en charge des patients habituels. C'était déjà oublier que lors de la première vague les déprogrammations se sont faites pour faire face à un afflux massif de patients lourds, ce n'était pas un choix délibéré, mais une nécessité. Les effets d'un nouveau confinement aux règles plutôt souples ne vont pas être suffisants pour éviter la réduction de l'activité non COVID et ses conséquences délétères. L'hôpital va rester mobilisé, mais reconnaissance et attractivité sont plus que jamais d'actualité !

L'actualité syndicale est d'autant plus chargée ! Le SNPHARE et son intersyndicale APH étaient exclus des négociations de suivi du Ségur, pour avoir refusé de signer des accords insuffisants. Un recours a été déposé avec succès, obligeant le ministère à nous intégrer aux discussions, qui portent aussi sur les modifications du statut de praticien hospitalier dans le cadre du plan Ma Santé 2022. Il s'agit notamment de la controversée fusion des quatre premiers échelons pour les praticiens nommés à partir d'octobre 2020, qui laisse un goût amer à beaucoup d'entre nous. Si cette mesure d'attractivité va dans le bon sens, en exclure tous les praticiens déjà nommés est inique et contre-productif. Il faut aussi obtenir des avancées pour la juste reconnaissance de la permanence des soins, des activités non cliniques, du temps de travail.

Il faut enfin redonner à l'hôpital son attractivité pour les plus jeunes, mais aussi reconnaître l'engagement de ceux qui y sont restés et qui le font vivre.

Eric LeBihan, secrétaire général du SNPHARE



ISSN : 2729-1928

Présidente du comité de rédaction :

Anne Geffroy-Wernet

Rédacteur en chef :

Grégory Wood

Comité de rédaction : Anouar Ben Hellal - Jullien

Crozon - Emmanuelle Durand - Francis Vuillemet

Éditeur : Ektopic

11 bis av Mal de Lattre de Tassigny • 94000 Créteil • 06 71 67 15 72

Rédaction : S. Sargentini

Directeur de publication : C. Mura

Publicité : K. Tabtab - k.tabtab@reseauprosante.fr

Impression : Imprimerie Imprimatur

Crédits photos : istock